

Il faut prolonger les contractuels et AED venus prêter main forte

Le SE-Unsa 64 demande la prolongation jusqu'à la fin de l'année scolaire des contrats des enseignants et AED recrutés depuis le mois de novembre.

À l'automne, alors que le pays affrontait sa deuxième vague épidémique, le gouvernement répondait enfin à la demande de renforts formulée par le SE-Unsa. Mais il y répondait à sa façon... Le ministère accordait aux rectorats des possibilités de recrutements de contractuel·les et d'AED et ceci, seulement jusqu'aux vacances de février.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, ils sont tout de même plusieurs dizaines à avoir répondu présents malgré des contrats peu attractifs et des conditions d'exercices dégradées.

Pour le SE-Unsa64, **il faut dès maintenant assurer la poursuite des contrats jusqu'aux vacances d'été pour pouvoir affronter la suite de l'épidémie, stabiliser l'École et sécuriser ces personnels venus prêter main forte.** L'évolution de la situation sanitaire et le renforcement des contraintes conduisent même à davantage de besoins.

Prolonger dès maintenant et durablement éviterait une gestion dans l'urgence pour les rectorats, une organisation en catastrophe sur le terrain : information à la dernière minute sur lieu d'affectation, ruptures de contrats et signatures a posteriori, difficultés financières pour ces personnels avec à nouveau des acomptes pour salaire pendant deux mois de suite...

La prudence budgétaire peut expliquer la réticence à autoriser ces prolongations de contrats, en attendant de voir ce qu'il en sera du maintien de l'ouverture des écoles et établissements scolaires. **Pour le SE-Unsa 64, c'est de la prudence mal placée.** Qu'il s'agisse de permettre à l'École d'affronter la crise sanitaire ou à des personnes d'affronter la crise économique, ces prolongations de contrats sont nécessaires au bon fonctionnement des établissements et des écoles. **Aujourd'hui les renforcements successifs du protocole renforcé nécessitent plus de personnels.**

Contact presse : Franck HIALE 06 89 34 86 83